

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Direction de la Coopération et des
Échanges Universitaires

مديرية التعاون والتبادل الجامعي

N°672/D.C.E.U/S.D.P.U.R/2022

Alger, le - 4 MAI 2022

À Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales des Universités
Ouest-Centre-Est

Objet : A/S Coopération Algéro - japonaise.

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, émanant de l'Ambassade du Japon à Alger, la liste des programmes de la coopération technique ainsi que le formulaire exigé par le gouvernement japonais en cas d'une éventuelle coopération technique entre les gouvernements algérien et japonais par l'intermédiaire de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Il convient de rappeler que la coopération Algéro-japonaise est régie par l'accord de coopération technique signé à Tokyo le 01 décembre 2004 et ratifié le 18 février 2006 (décret présidentiel N°06.79).

Bien Cordialement

مدير التعاون والتبادل الجامعي ، بالنيابة
إمضاء: أرزقي سعيداني

